

liste de prix ou la copie d'un ordre avec prix.

En le faisant, il cause un tort certain à la maison dont il dévoile les prix.

Est-ce qu'un voyageur ou un marchand à qui on livre ainsi les secrets d'une maison concurrente ne cherchera pas à en tirer avantage ?

C'est évident.

Quel profit le marchand tire-t-il de son indiscretion ? Il aura, c'est possible, une différence de quelques dollars en annulant la première commande, mais il perdra bien davantage moralement.

Ses fournisseurs, connaissant ses procédés indéliçats, se méfieront de lui et la méfiance n'est pas un gage de crédit.

Respectez donc vos engagements. Une commande signée, nous l'avons dit, est un contrat qui vous lie. Agissez donc en conséquence.

Mais si vous voulez obtenir par des procédés honnêtes et véritablement commerciaux les meilleurs prix pour les articles que vous devez acheter, un moyen bien simple est à votre disposition :

Envoyez à vos fournisseurs une liste des articles et des quantités dont vous avez besoin et demandez leur leurs prix ; vous passerez alors votre commande à qui vous aura coté le meilleur prix.

C'est simple, pratique et commercial.

L'Annuaire américain des journaux dans son édition de décembre est, comme d'habitude, très précieux aux point de vue des informations qu'il donne sur la circulation des journaux.

INSPECTION DES BEURRERIES ET DES FROMAGERIES

Cette semaine, l'Association du beurre et du fromage s'est réunie au Board of Trade.

Le but de la réunion était d'obtenir qu'une délégation de l'Association fût envoyée à Québec pour appuyer auprès du gouvernement provincial la demande d'une augmentation de subvention faite par la Société d'Industrie Laitière.

M. J. A. Vaillancourt, le nouveau président de cette société, a exposé, dans cette réunion, que la demande d'une augmentation de subvention était justifiée par la nécessité d'avoir un inspecteur compétent pour les beurrieres. Il demande que la subvention soit portée au chiffre de \$5,000, ce qui permettrait à la Société d'Industrie Laitière d'établir dès la prochaine saison, un service d'inspection ne laissant rien à désirer tant pour le beurre que pour le fromage.

L'Association du Beurre et du Fromage a décidé que trois de ses membres, MM. Clément, Wieland et McLagan la représenteraient et se joindraient à la délégation de la Société de l'Industrie Laitière qui se rendra à Québec et dont la demande a tout l'appui de l'Association.

Nous sommes assurés que la délégation sera bien accueillie par le gouvernement qui ne peut se désintéresser de l'industrie la plus répandue de notre province.

Nous pourrions aussi ajouter la plus florissante, si nous ne savions que beaucoup de progrès restent à accomplir sous le rapport de la qualité des produits.

D'ailleurs si nos produits de la laiterie avaient atteint le degré de perfection exigée sur les marchés d'exportation, la demande d'une subvention plus forte n'aurait pas sa raison d'être.